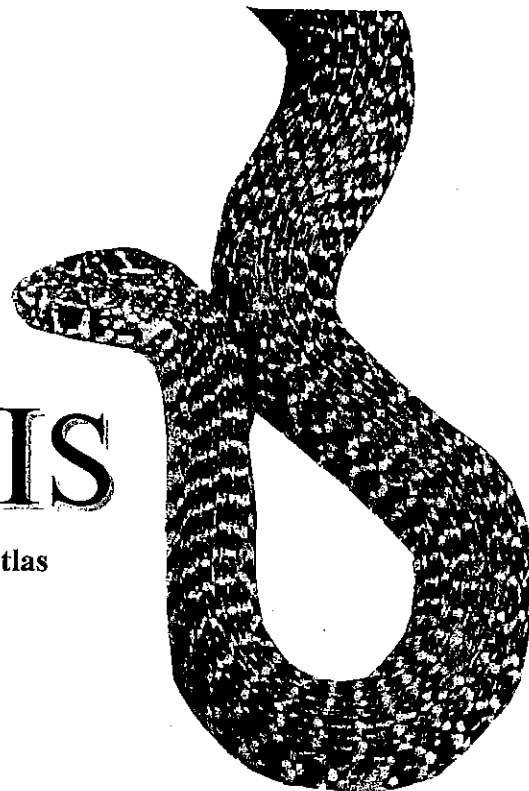


ZAMENIS

Revue Herpétologique du réseau Atlas
Amphibiens et Reptiles de
Poitou-Charentes Nature

N°6 – Juin 2001



SOMMAIRE

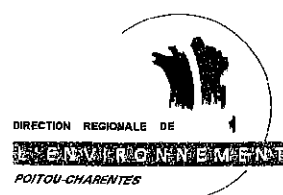
Editorial	2
Critères de détermination des mues de serpents de France	3
Des clandestins aquatiques	10
La redécouverte du Lézard ocellé (<i>Lacerta lepida</i>) en Charente	12
L'hiver des Grenouilles rousses (<i>Rana temporaria</i>) sur le canton de Ménigoute (Deux-Sèvres).....	12

Programme régional, avec le soutien technique et financier de :



Union Européenne
fonds structurels FEOGA

RÉGION **Poitou
Charentes**
La Dynamique Humaniste



Editorial

La collecte d'information concernant les Amphibiens et Reptiles continue,

ce n'est pas le moment de relâcher l'effort. Afin d'affiner notre connaissance sur la répartition régionale de ce groupe faunistique nous faisons le point des connaissances sous la forme d'un atlas préliminaire. Cet atlas préliminaire doit donc être un outil pour dynamiser l'enquête de terrain et non un frein ! Nous comptons donc toujours sur vous !

L'enquête sur la répartition des Amphibiens et Reptiles a permis la création d'un réseau régional de plus de 300 personnes passionnées par ce groupe si souvent mal aimé.

Ainsi, le Préfet de la Charente-Maritime a décidé sur l'île d'Oléron de relier les deux parkings de Vert Bois par une route qui doit passer sur la dune (site Natura 2000) et sur la station la plus septentrionale de Lézard ocellé. L'ensemble des acteurs concernés par la conservation de la Biodiversité et des Amphibiens et Reptiles ont réagi de différentes manières (mise en demeure, courriers...): Nature Environnement 17, Poitou-Charentes Nature, Ecole Pratique des Hautes Etudes (Laboratoire de biogéographie et écologie des Vertébrés, Université de Montpellier), Société Herpétologique de France...
Le projet a ainsi été stoppé... au moins dans l'immédiat.

C'est pourquoi, il est important que chaque personne concernée par la sauvegarde de notre patrimoine naturel que sont les Amphibiens et les Reptiles de notre région, nous informe de tout projet qui leur porterait atteinte !

Jean-Marc Thirion

CRITERES de DETERMINATION des MUES de SERPENTS de FRANCE

par Marc CHEYLAN

Ecole Pratique des Hautes Etudes,
Laboratoire de biogéographie et Ecologie des Vertébrés, Université de Montpellier

La détermination des mues de serpents est généralement facile d'où l'utilité de ne pas négliger cette source d'information pour connaître les Ophidiens d'une région. Le but de la clé de détermination qui suit est de permettre la détermination des espèces françaises à partir de ces restes ; *Vipera berus* et *Vipera seoanei* exceptées.

COLLECTE ET OBSERVATION DE LA MUE

Les deux parties les plus intéressantes pour la détermination sont la tête et le milieu du corps. On peut cependant obtenir dans quelques cas une détermination précise à partir d'un seul petit fragment voire d'une seule écaille.

Pour l'observation, il est utile d'ouvrir la mue avec les ciseaux en suivant le milieu des écailles ventrales puis d'assouplir celle-ci en la trempant quelques instants dans de l'eau. La mue est ensuite étalée sur un papier afin qu'apparaissent mieux les caractères de l'écaillure et les traces de la coloration de l'animal.

CARACTERES PRINCIPAUX

Ecailles avec carène	genre <i>Natrix</i> (2 espèces) et <i>Vipera</i> (2 espèces)
Ecailles avec dépression centrale	genre <i>Malpolon</i> (1 espèce)
Ecailles lisses	genre <i>Elaphe</i> (2 espèces), <i>Coluber</i> (2 espèces) et <i>Coronella</i> (2 espèces)

GENRE *NATRIX*

COULEUVRE A COLLIER
(*NATRIX NATRIX*)

COULEUVRE VIPERINE
(*NATRIX MAURA*)

CORPS

- | | |
|---|--|
| - Ecailles dorsales très allongées, fusiformes. | - Ecailles plus courtes, de forme lancéolée. |
| - 19 rangées d'écailles. | - 21 rangées, très rarement 19 ou 23. |
| - Dessin sombre constitué de barres transversales alternées | - Dessin constitué d'une ligne dorsale longitudinale en forme de zig-zag . |

TÊTE

- | | |
|---|---|
| - 3 écailles post-oculaires ; 5, 6 et 7 ^{èmes} labiales grandes et hautes. | - 2 écailles post-oculaires ; 5, 6 ou 7 ^{èmes} labiales plus petites et plus courtes |
|---|---|

GENRE *VIPERA*

VIPERE ASPIC
(*VIPERA ASPIS ASPIS*)

VIPERE D'ORSINI
(*VIPERA URSINII URSINII*)

CORPS

- 21 rangées d'écailles (88% des individus), 19 (1%), 23 (11%).
 - Dessin formé de barres transversales alternées (dans le Sud-Est et les plaines languedociennes) ou d'un zig-zag longitudinal (autres régions)
- 19 rangées d'écailles (100%)
 - Dessin formé d'une ligne dorsale longitudinale en forme de zig-zag.

TÊTE

- Petites plaques irrégulières sur le dessus de la tête.
 - 10 labiales supérieures (43%), 9 (41%), 11 (16%)
- 1 grande écaille frontale et deux plaques pariétales.
 - 8 labiales supérieures (84%), 7 (11%), 9 (4%)

GENRE *MALPOGON*

COULEUVRE DE MONTPELLIER
(*MALPOLON MONSPESSULANUS*)

- Difficile à confondre avec une autre espèce en raison de la morphologie particulière de ses écailles. Ecailles sur 19 rangs, pas de dessin visible, plaque frontale très allongée.

GENRE *ELAPHE*

COULEUVRE A ECHELONS
(*ELAPHE SCALARIS*)

COULEUVRE D'ESCALAPE
(*ELAPHE LONGISSIMA*)

CORPS

- Ecailles régulières sur 27 rangs, très rarement 25 ou 29.
 - Chez l'adulte, 2 lignes dorsales brunes bien visibles.
- Ecailles régulières sur 23 rangs rarement 21.
 - Pas de trace de dessin en règle générale

TÊTE

- Rostrale pénétrant en coin entre les internasales.

GENRE *COLUBER*

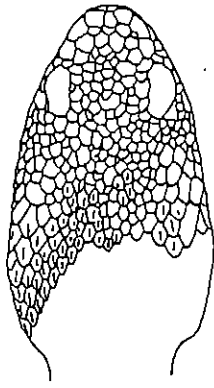
COULEUVRE VERTE ET JAUNE
(*COLUBER VIRIDIFLAVUS*)

CORPS

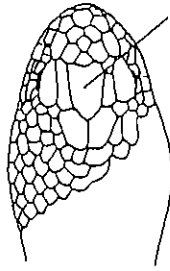
- Ecailles irrégulières, étroites au centre et larges sur les deux rangées latérales ; sur 19 rangs, rarement 17 ou 21.
- Coloration des écailles très caractéristique.

TÊTE

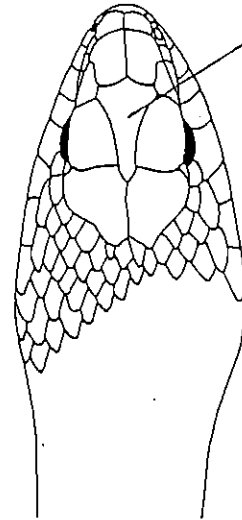
- Frontale assez étroite.



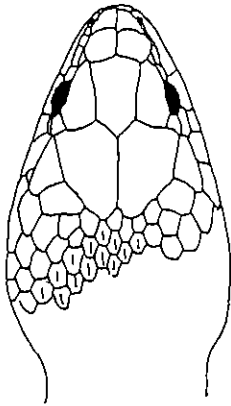
Vipera aspis



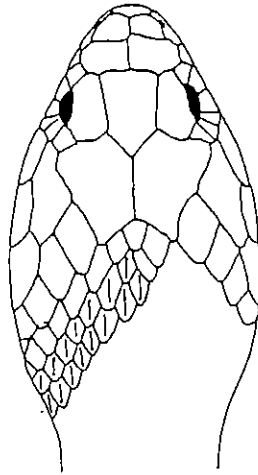
Vipera ursinii



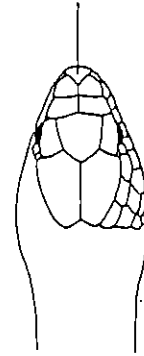
Malpolon monspessulanus



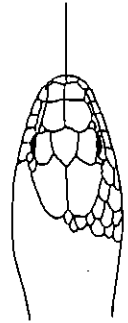
Natrix maura



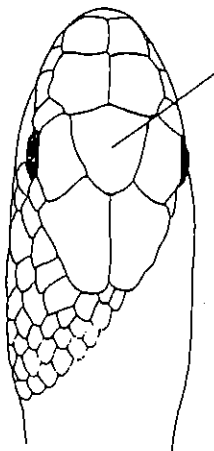
Natrix natrix



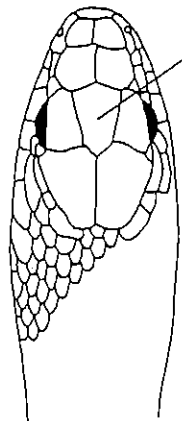
Coronella austriaca



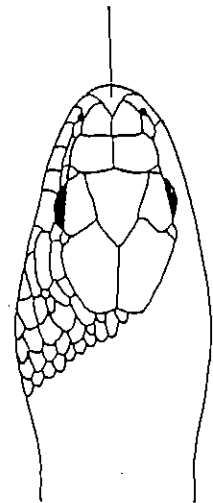
Coronella girondica



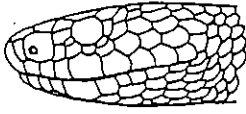
Elaphe longissima



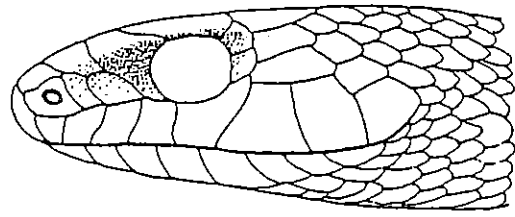
Coluber viridiflavus



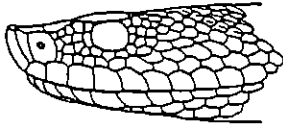
Elaphe scalaris



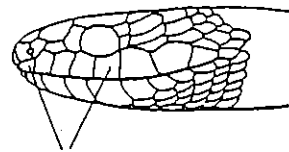
Vipera ursinii



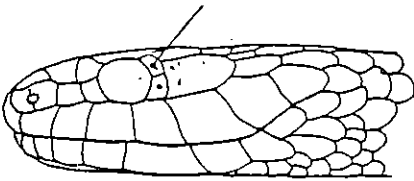
Malpolon monspessulanus



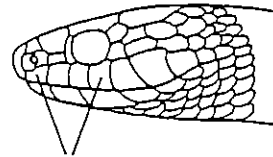
Vipera aspis



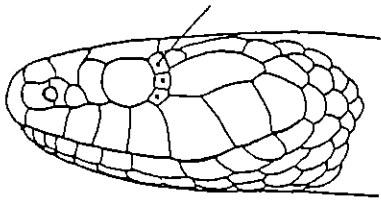
Coronella girondica



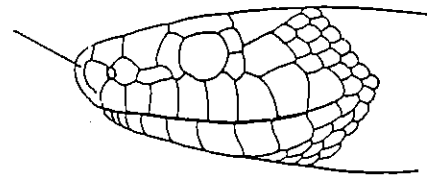
Natrix maura



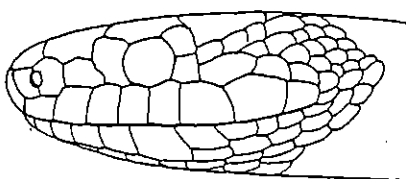
Coronella austriaca



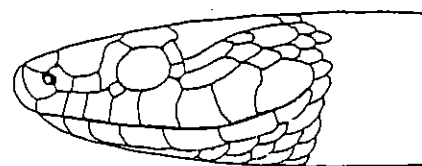
Natrix natrix



Elaphe scalaris



Elaphe longissima



Coluber viridiflavus

GENRE *CORONELLA*

CORONELLE LISSE
(*CORONELLA AUSTRIACA*)

CORONELLE GIRONDINE
(*CORONELLA GIRONDICA*)

CORPS

- Ecailles régulières sur 19 rangs, très rarement 21.

- Ecailles régulières sur 21 rangs, très rarement 19 ou 22.

TÊTE

- Rostrale pénétrant en coin entre les inter-nasales
- Oeil en contact avec les 3 et 4^{ème} labiales.

- Oeil en contact avec les 4 et 5^{ème} labiales.

REMARQUES A PROPOS DES FIGURES

ECAILLURE DE LA TÊTE

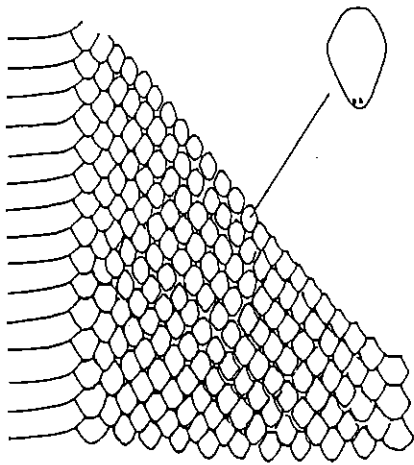
Elle est toujours très variable chez les serpents, aussi doit-on négliger les petites différences qui peuvent apparaître par rapport aux spécimens représentés.

ECAILLURE DU CORPS

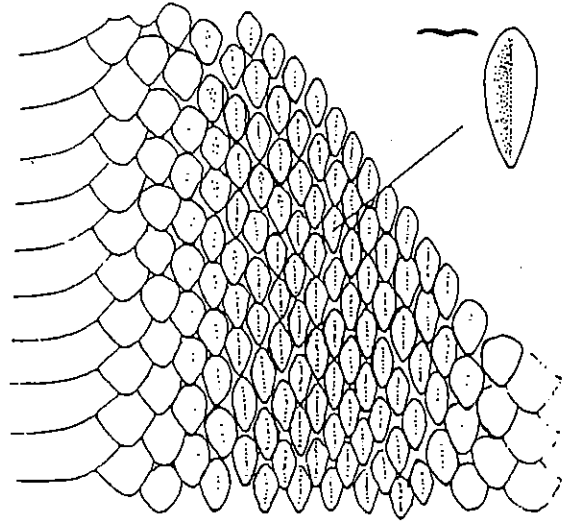
Le nombre de rangées d'écailles doit impérativement être compté au milieu du corps car ce nombre décroît dans la partie inférieure du corps.

TAILLE

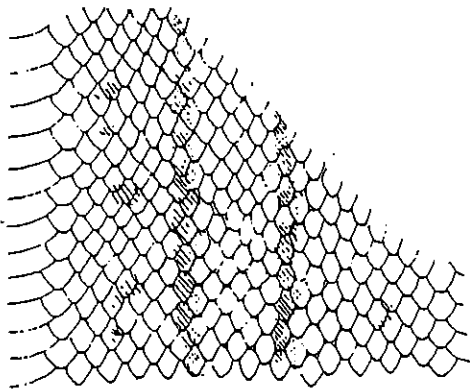
Les illustrations respectent progressivement les différences de taille entre espèces chez l'adulte. Ceci ne doit cependant pas influencer la détermination dans le cas d'individus juvéniles.



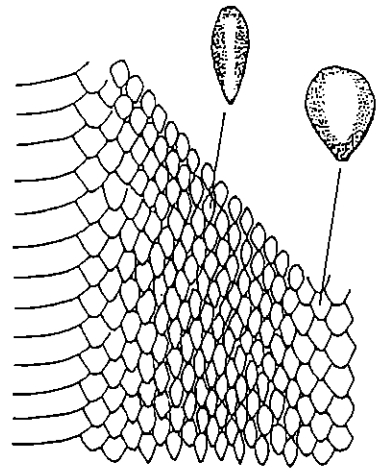
Elaphe longissima



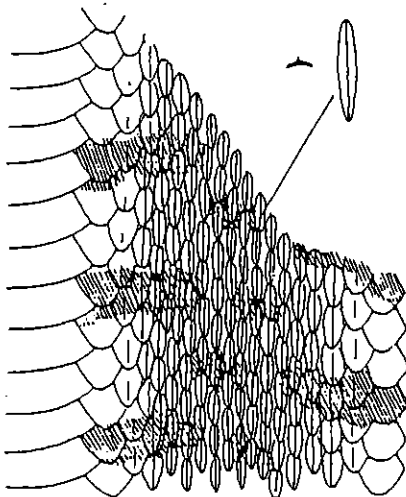
Malpolon monspessulanus



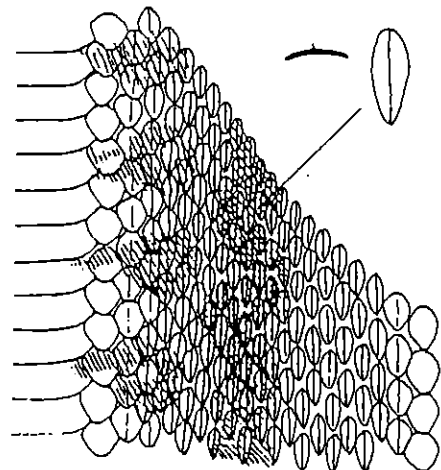
Elaphe scalaris



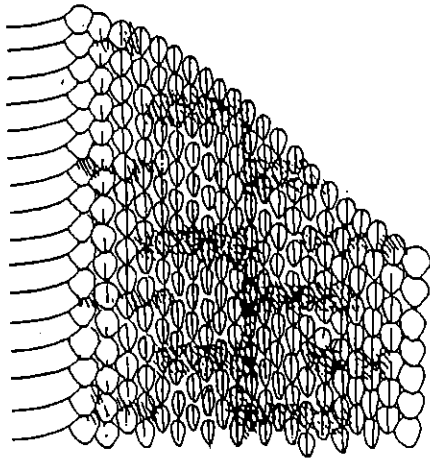
Coluber viridiflavus



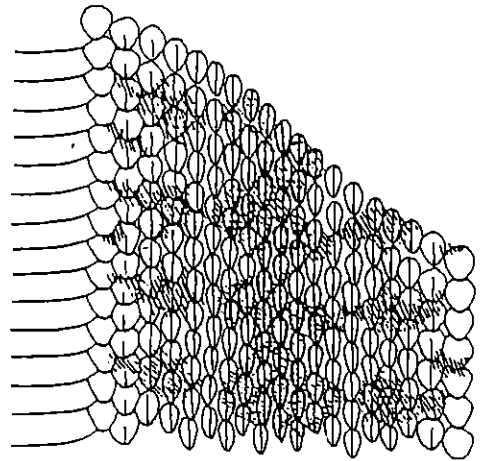
Natrix natrix



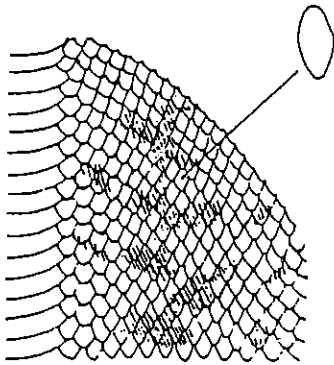
Natrix maura



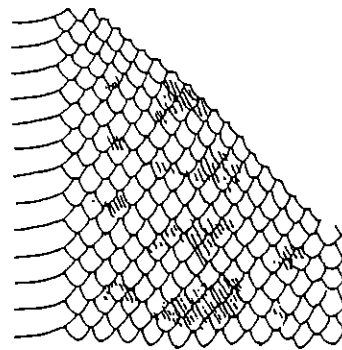
Vipera aspis



Vipera ursinii



Coronella girondica



Coronella austriaca

DES CLANDESTINS AQUATIQUES

par Antoine FOUQUET

Buisson Garroux, 79100 Mauzé-Thouarsais

Des sud-africains envahissent les mares et les étangs du Nord des Deux-Sèvres et peut-être même le sud du Maine-et-Loire.

C'est un fait, le Xénope du Cap *Xenopus laevis*, un anoué dit primitif de la famille des Pipidae, se reproduit sous nos latitudes et fait ainsi son apparition dans la batrachofaune du Poitou.

1/Le Xénope du Cap *Xenopus laevis* (Daudin, 1803)

Le *Xenopus laevis* ou Xénope du Cap est quasi exclusivement aquatique en période de reproduction et semble le rester la majeure partie de l'année. Cependant, il apprécie les journées d'été dans l'herbe des berges pour retourner à l'eau la nuit tombée pour se nourrir. Il semble aussi pouvoir occasionnellement s'alimenter à terre lors de déplacements nocturnes (BEEBEE & GRIFFITHS ; 2000).

Comme chez les autres anoués primitifs, l'amplexus est lombaire et la femelle peut pondre plusieurs centaines d'œufs individuels, avec peu de vitellus, et disséminés dans l'eau sans soin particulier.

Les adultes sont reconnaissables à leurs griffes cornées noires aux extrémités des trois orteils internes des membres postérieurs (caractéristiques du genre *Xenopus*), leur dos est maculé de dessins plus sombres que la teinte de fond grisâtre, et la face ventrale est blanc crème unie. Les têtards sont translucides et possèdent deux « tentacules » tactiles aux bords de la bouche (PASSMORE, CARRUTHERS, 1995).

Cette espèce est répartie dans une bonne partie de l'Afrique sub-saharienne où sa période d'activité est généralement limitée par une saison sèche qu'elle passe dans la boue des mares asséchées.

Le Xénope était depuis bien longtemps utilisé dans les hôpitaux pour effectuer les tests de grossesse avant d'arriver dans notre région. En effet, on injectait à une femelle de Xénope des extraits d'urine féminine qui, s'ils contenaient des hormones de grossesse (gonadotrophine) faisaient pondre l'individu sous 24 heures. Ce passé et son caractère peu exigeant ont fait du Xénope un animal de laboratoire idéal et il devint l'un des batraciens les mieux étudiés en captivité.

2/L'état des lieux

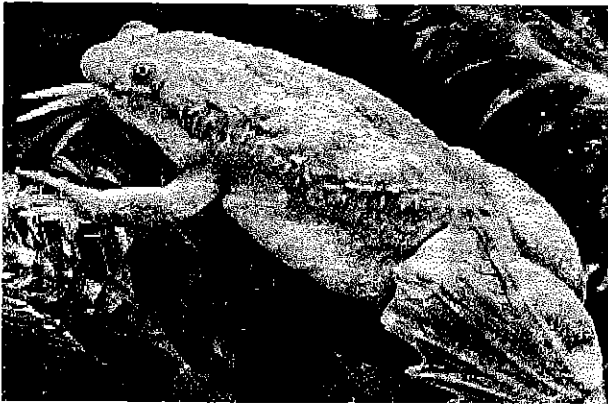
L'intrus était connu dans l'Argentonnais depuis déjà quelques années par certains propriétaires d'étangs et par des pêcheurs pour l'avoir capturé à la ligne, mais la nouvelle était restée confidentielle jusqu'à ce que des populations de plusieurs dizaines d'individus soient trouvées à Massais en 1998, puis à Vibreuil (Mauzé-Thouarsais) en décembre 2000, à plus de 5 km de leur origine supposée. Avec l'aide de Bernard CANTEAU, ex-directeur de la Maison de la Nature d'Argenton-Château qui avait découvert quelques stations en 1998 et forts des témoignages recueillis chez les pêcheurs et les propriétaires, nous avons essayé d'établir un premier état des lieux des stations connues.

3/l'origine

Les soupçons, quant à l'origine de ces populations allochtones, se sont vite tournés vers un ancien centre d'élevage d'animaux pour le CNRS situé à Fronteau (Bouillé St Paul), qui a en effet élevé des Xénopes dans les années 1980. Cet élevage pourrait être le foyer de colonisation de l'espèce, où l'on aurait laissé soit s'échapper par inadvertance des adultes, soit évacuer des œufs ou des larves lors d'un changement d'eau des bacs.

✓ Premier constat, les milieux aquatiques colonisés sont d'une grande variété. Ce sont aussi bien des vieilles mares envahies par la végétation que des étangs fraîchement creusés et empoissonnés qui sont utilisés pour se reproduire.

✓ Deuxième constat, le Xénope peut se déplacer sur de grandes distances et franchir des substrats peu propices à une espèce essentiellement aquatique comme des grandes cultures et des routes. D'ailleurs des témoignages prouvent que le Xénope se déplace sur les routes en sautant et qu'il peut utiliser les fossés.



Xénope du Cap *Xenopus laevis* (d'après R. C. Stebbins et N. W. Cohen, 1995)

✓ Troisième constat, le manque de données et de prospections empêche d'évaluer l'ampleur de la propagation de l'espèce notamment au nord et à l'est. D'autant qu'une seule donnée provient de la rive droite de l'Argenton, corridor potentiel pour une dispersion en masse de l'espèce.

Toujours est-il que cet anoure est clairement opportuniste et possède un potentiel reproductif exceptionnel (BEEBEE & GRIFFITHS, 2000) que notre climat ne semble pas pouvoir brider. La cinétique de colonisation dans l'Argentonais en est un exemple frappant dont l'importance est peut-être sous-estimée et reste en évolution.

4/Des cas similaires

En France ce cas semble être le premier signalé (J. LESCURE, com. pers.) mais plusieurs populations se sont implantées au Pays de Galles, au sud-est de Londres et en Californie. La première donnée d'introduction réussie du Xénope date de 1962 sur l'île de Wight (TINSLEY & McCOID, 1996). Elle s'est éteinte d'elle-même et les autres populations britanniques semblent être limitées soit par le climat, soit par la prédation

piscicole, soit par la raréfaction des sites de reproduction couplée d'un phénomène de cannibalisme lié à la démographie des populations (MEASEY & TINSLEY, 1998). En effet, celles-ci, qui ont été abondamment étudiées, ont subi un net déclin dans les années 1990. En revanche, les tentatives californiennes d'éradiquer les populations de Xénopes aujourd'hui trop importantes, ont échoué (BEEBEE & GRIFFITHS, 2000).

Les Britanniques n'ont constaté aucune conséquence sur les peuplements autochtones d'amphibiens mais cette rassurante nouvelle convient d'être pondérée sur le long terme car, bien que le Xénope soit l'une des espèces les mieux étudiées en laboratoire, son écologie reste assez peu connue et son introduction hors de son milieu naturel pourrait déboucher sur des comportements nouveaux. De plus, on ne peut présumer de son évolution géographique dans l'ouest français. Aussi, une campagne de prospection en 2001 et un suivi à plus long terme sont les seuls moyens d'appréhender l'aptitude du Xénope à s'étendre et de déterminer si oui ou non cette espèce peut avoir un impact par prédation directe des adultes sur les larves d'autres espèces et sur la microfaune aquatique, ou si les larves peuvent représenter une concurrence alimentaire pour d'autres espèces ou même modifier de façon significative le fonctionnement écologique d'une mare. En attendant, et avant de sombrer dans la « xénophobie » et d'imaginer un hypothétique moyen d'éradiquer l'espèce, tous à vos épuisettes (ou à vos gaules).

REMERCIEMENT : Nous aimerions remercier tout particulièrement pour leur aide, Jean-Marc THIRION et Jean LESCURE.

BIBLIOGRAPHIE :

- BEEBEE, T. & GRIFFITHS, R. (2000) – Amphibians and Reptiles, a natural history of the British herpetofauna. Harper Collins Publishers, London. 270p.
 MEASAY, G.J. & TINSLEY, R.C. (1998) – Feral *Xenopus laevis* in South Wales. *Herpetological Journal* 8 : 23-27.
 PASSMORE, N.I. & CARRUTHERS, V.C. (1995) – *South african frogs a complete guide*. Southern book publishers & Witwatersrand university press, Johannesburg. 322p.
 STEBBINS, R.C. & COHEN, N.C. (1995) – *A natural history of Amphibians*. Princeton University Press, Princeton. 316p.
 TINSLEY, R.C. & McCOID, M.J. (1996) – *The Biology of Xenopus laevis*. Oxford University Press, Oxford.

La redécouverte du Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) en Charente

Par Laurent PRECIGOUT
Charente Nature

Le Lézard ocellé est une espèce méditerranéenne qui, en Poitou-Charentes, trouve la limite Nord de sa répartition. De grande taille, ce lézard apprécie les falaises sèches et les pelouses calcaires avec une végétation broussailleuse.

Autrefois, l'espèce était mentionnée en Charente par TREMEAU DE ROCHEBRUNE (1843) dans les Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux de 1843, sur des coteaux près de la forêt de la Braconne.

Plus récemment, dans le cadre de l'atlas préliminaire des reptiles et des amphibiens du Poitou-Charentes, une petite population de Lézard ocellé a été trouvée dans le camp militaire de Bussac (en Charente-Maritime) à quelques kilomètres de la Charente (GRILLET & THIRION, 1999).

En 1999, quelques individus ont également été observés près de La Rochebeaucourt, côté Dordogne, à moins d'un kilomètre de notre département (Pierre GRILLET, com. pers.).

Au mois d'août de cette même année, 1 jeune Lézard ocellé est observé durant plusieurs jours dans un magasin de jardinerie à Jarnac (Ouest du département), comme quoi tout est possible !!! Renseignements pris, cet animal était probablement arrivé avec une cargaison de végétaux provenant du nord du département de la Dordogne.

Après ces diverses observations réalisées aux portes de notre département, nous nous attendions, dans le cadre de nos prospections pour l'atlas régional et l'enquête sur la répartition de l'espèce dans le Centre-Ouest menée par Pierre GRILLET et Jean-Marc THIRION, à redécouvrir ce Lézard dans le sud de la Charente, notamment sur certains coteaux calcaires présentant les conditions écologiques favorables.

C'est sur un coteau calcaire de la commune de Marsac, en rive droite de la Charente, au nord d'Angoulême, qu'un adulte Lézard ocellé a été observé le 05 juillet 2000 (Patrice LAVOUE, com. pers.). Ce coteau, bien connu des orchidophiles charentais, est prospecté régulièrement chaque année, néanmoins aucune observation de Lézard ocellé n'avait été réalisée jusqu'à maintenant.

Ceci prouve que malgré sa taille, le Lézard ocellé reste une espèce discrète et peu aisée d'observation (Pierre GRILLET, com. pers.). Même si l'espèce n'a pas encore été trouvée dans le sud du département, il est important de persévérer dans nos recherches.

BIBLIOGRAPHIE

GRILLET, P. et THIRION, J.-M. (1999) – Redécouverte de la répartition du Lézard ocellé *Lacerta lepida* Daudin, 1802, en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 8 (8) : 941-945. TREMEAU de ROCHEBRUNE, A. (1843) – Catalogue d'une partie des animaux vivants dans le département. *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, 12, n°62 : 211-252.

L'hiver des Grenouilles rousses *Rana temporaria* sur le canton de Ménigoute (Deux-Sèvres)

par Marie-Dominique COUTURIER,
Claire COUTURIER, Samuel et Thibaut
COUTURIER, Simon RUSSEIL et Pierre
GRILLET.
CNGD

Le contexte

Le statut de la Grenouille rousse dans la Région Poitou-Charentes est assez mal connu. Présente sur les 4 départements, elle semble cependant assez rare et localisée. Alors que les quelques mentions deux-sévriennes ne

provenaient pour la plupart que d'individus isolés, et déterminés hors période de reproduction, nous avons découvert un site de ponte en 1999 sur le canton de Ménigoute. En Janvier 2001, nous avons décidé de suivre ce site afin de mieux connaître l'importance de la population, et la nature des secteurs de ponte.

Méthodes

La période d'étude a commencé le 12 Janvier pour prendre fin le 31 Janvier 2001. Les prospections se sont déroulées en journée pour la recherche de pontes et la nuit pour l'observation des adultes et le repérage d'éventuels sites de reproduction au chant.

Sur le premier site connu, l'ensemble des zones boisées inondées situées à proximité de la zone de ponte ont été systématiquement prospectées.

Dans un deuxième temps, nous avons localisé sur la carte IGN au 1/25000 l'ensemble des surfaces boisées (estimées favorables) proches du premier site et bénéficiant, *a priori*, d'une bonne connexion (distance entre deux bois de moins de cent mètres ou présence de prairies avec réseau de haies entre deux bois). Tous les bois ainsi identifiés ont fait l'objet de prospection destinée à vérifier la présence d'autres populations. Parallèlement, des recherches ont été entreprises sur d'autres secteurs boisés du canton de Ménigoute.

Résultats

Sur le premier site de reproduction identifié en 1999, le repérage des différentes zones de ponte nous a permis de délimiter un secteur d'environ 900 mètres de long pour une cinquantaine de mètres de large, parcouru de chemins inondés et bordés le long de la route par un fossé en eau. Nous avons noté la présence de Grenouilles rouses le long du fossé contigu au bois avec de nombreuses pontes réparties en général dans les zones plus calmes. A l'intérieur du bois, 3 sites importants de reproduction (plusieurs milliers de pontes) ont été notés. Entre ceux-ci, on remarque de nombreuses pontes plus ou moins isolées ou par petits paquets. On peut

noter la présence d'une mare particulièrement intéressante pour les amphibiens, localisée presque au cœur du premier site découvert et qui n'a jamais été fréquentée par les Grenouilles rouses.

Ce « système » de ponte par taches est identique sur l'autre secteur distant d'environ 700 mètres. Enfin, un troisième noyau de population est découvert dans un bois à proximité des deux premiers avec plusieurs centaines de pontes dans une prairie inondée en bordure de la forêt et au moins autant de pontes à l'intérieur même du bois.

Ces trois sites parmi les plus importants sont répartis sur quatre cents hectares de forêt et accueillent probablement une population de plusieurs milliers (voire plusieurs dizaines de milliers) d'individus. Les prospections réalisées dans les autres bois proches et repérés sur la carte IGN se sont presque toutes révélées positives. Cet ensemble s'inscrit dans un paysage bocager où, sur plus de 2500 ha sont répartis environ 850 ha de bois (principalement des taillis de Chênes, Charmes et Châtaigniers) bénéficiant d'une bonne connexion entre eux, la distance la plus importante entre deux bois ne dépassant pas 350 mètres. Les prospections réalisées autour des zones boisées situées plus au nord du canton et ayant des habitats favorables, se sont révélées négatives. Il est donc possible, sur le canton de Ménigoute, de confirmer l'absence de zones de reproductions dans de nombreux milieux boisés et humides *a priori* très favorables.

La reproduction a été constatée depuis le 12 Janvier, celle-ci ayant débuté avant (présence de pontes le 12/01). Des accouplements et des chants ont été notés au moins jusqu'au 23 Janvier. Depuis le 23 Janvier, toutes nos observations ont été faites à partir des pontes. Les zones de ponte sont pour l'essentiel des milieux inondés en forêt (zones calmes des petits ruisseaux forestiers non permanents, ornières peu profondes sur les chemins) ainsi que les fossés limitrophes de ces bois au bord des routes, et dans les prairies inondées toujours à proximité immédiate d'une forêt. Les mares permanentes semblent être évitées.

Plusieurs prospections le long de fossés bordés de haies, en dehors des bois, ont donné des résultats négatifs. Le constat d'une nette préférence de cette espèce pour les milieux boisés en Gâtine est avéré.

Enfin, nous avons vérifié les critères de détermination (en nous basant sur la liste des critères proposée par Marc Carrière); les critères les plus nets – en période de reproduction – et vérifiés dans tous les cas, sont les suivants :

- peau particulièrement visqueuse ;
- bosses copulatrices des mâles très sombres ;
- gorge des mâles légèrement colorée ;
- bras très épais ;
- iris de l'œil entièrement clair ;
- liseré doré autour de la pupille particulièrement visible et assez large ;
- la ligne claire sur la lèvre supérieure atteint l'œil mais pas le bout du museau ;
- la face ventrale est tachetée plus ou moins fortement ;
- les bourrelets dorsolatéraux sont plus ou moins convergents ;
- le museau est plutôt arrondi ;
- la palmure est particulièrement développée.

Nous avons également pris les mensurations et les poids chez une trentaine de mâles adultes afin de comparer, par la suite, nos

données avec celles obtenues dans d'autres populations de l'ouest de la France.

Commentaires

La présence d'une (ou plusieurs) populations importantes de Grenouilles rousSES sur le canton de Ménigoute démontre l'intérêt de renouveler ce genre de recherche chaque année et à la même époque, sur l'ensemble des zones favorables de la région. Une recherche comparable a été initiée par nos amis de l'association « de mare en mare » en Loire Atlantique et a motivé notre démarche sur le canton de Ménigoute. Ainsi, il sera particulièrement intéressant de confronter nos résultats pour obtenir une meilleure connaissance des populations de Grenouilles rousSES dans l'ouest de la France.

Rappelons que cette espèce, si elle ne semble pas en danger sur l'ensemble de son aire de répartition, est inscrite sur la Liste rouge des amphibiens menacés de Poitou-Charentes en raison du faible nombre d'observations réalisées ces dernières années. Sa présence en Charente n'est confirmée que pour l'est de ce département ; en Charente-Maritime, elle n'est connue que sur quelques sites avec, *a priori*, des populations assez faibles au regard du nombre des pontes recensées ; elle reste assez localisée dans la Vienne. Actuellement, le site décrit sur le canton de Ménigoute dans le cadre de cette note est le secteur de reproduction connu le plus important de la Région Poitou-Charentes... à suivre...

Conception et réalisation : Jean-Marc THIRION – Nature Environnement 17

Mise en page : Bruno FILLON, Jean-Marc THIRION

Saisie : Marie-France HULSEN, Jean-Marc THIRION

mail : thirion.jean-marc@wanadoo.fr



Poitou-Charentes Nature
Espace 10 – 17 rue Albin Haller – 86000 POITIERS
☎ 05 49 88 99 23 - ☎ 05 49 88 98 78
mail : pcnature@netcourrier.com



DEUX-ROUVRES
Environnement

Avec la participation de :



Charente
nature

